



PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

> TRANSMETTRE SON EXPLOITATION

VOUS SOUHAITEZ...

Réussir votre transmission et bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

QUI EST CONCERNÉ ?

Toute exploitant-e en réflexion sur la transmission de son exploitation.

NOUS VOUS PROPOSONS

Un accompagnement dans les étapes de votre projet de transmission :

- ▶ **Point Info Transmission** : réussir la transmission de votre exploitation en la préparant avec un conseiller qualifié.
- ▶ **Le répertoire départemental à l'installation** : trouver parmi nos candidats, le repreneur de votre exploitation ou l'associé qui vous correspond par un accompagnement spécifique.
- ▶ **Un point juridique pour répondre à vos questions dans les domaines suivants** : baux ruraux, statut du fermage, aspects financiers et fiscaux de la transmission familiale, droit de l'urbanisme, contrôle des structures, fiscalité générale... .
- ▶ **Un diagnostic transmission**
- ▶ **Des formations « Bien préparer sa retraite »**



- ▶ Un contact personnalisé avec des conseillers spécialisés dans les domaines de la transmission et du juridique.
- ▶ La sécurisation de votre projet de transmission.



DURÉE

Selon prestation sollicitée



PRESTATION INDIVIDUELLE



VOS CONSEILLERS RÉFÉRENTS

Astrid DEGROOTE, Alice Bardoux
Conseillères Transmission
Judith LIARD, Juriste



Rachel RONCERAY – 03 44 11 44 50